



Municipalité de | Municipality of

Pontiac

OFFRE D'EMPLOI

(Affichage à l'externe)

Technicien en bâtiment

Date d'affichage : 27 octobre 2021

Type de poste : Syndiqué – temporaire (pour 1 an - renouvelable)

La Municipalité de Pontiac est située dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Adjacente au secteur d'Aylmer de la ville de Gatineau, le vaste territoire de 446,87 kilomètres carrés de Pontiac est borné au sud par la rivière des Outaouais qui trace la frontière avec l'Ontario. La Municipalité compte une équipe de plus de 50 employé(e)s et détient une population d'environ de 6 000 personnes. Pontiac offre un milieu de vie unique à ses citoyens et aux nombreux villégiateurs qui fréquentent les abords de la rivière des Outaouais et le Parc de la Gatineau. Ses résidents apprécient vivre la ruralité dans toute sa splendeur, tout en bénéficiant des avantages liés à la proximité des centres urbains.

Description sommaire

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement, il traite les demandes d'informations, de permis, d'autorisations et de modification règlementaire.

L'inspecteur accomplit les tâches se rattachant à l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité ainsi que les lois ou les règlements provinciaux dont l'application relève de la Municipalité.

Il effectue les inspections sur le terrain autant pour s'assurer de la conformité des permis que pour faire appliquer la réglementation municipale.

Tâches et responsabilités

- Répondre, informer et conseiller les citoyens sur toutes questions relatives au Service de l'urbanisme.
- Analyser les demandes des requérants et émettre les permis et certificats en conformité avec la réglementation applicable.
- Procéder aux inspections requises pour s'assurer que les règlements soient respectés dont principalement le suivi de la conformité des travaux autorisée.
- Préparer des rapports écrits et émettre des recommandations au sujet des dossiers à soumettre au Comité consultatif en urbanisme (CCU).
- Assurer le traitement et le suivi des plaintes relatives à l'application des règlements d'urbanisme.
- Émettre des avis et des constats d'infraction lors de litiges.
- Représenter la Municipalité à titre de témoin à la cour.
- Régler les litiges entourant les clôtures de lignes, les fossés de lignes et les découverts en milieu agricole.

Cette description de tâches n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux. La personne peut être appelée à accomplir toute autre tâche demandée par son supérieur.

Exigences et qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'études universitaires en aménagement du territoire, en urbanisme ou en toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente;
- Détenir un minimum de 2 ans d'expérience dans des fonctions similaires en milieu municipale;
- Posséder une connaissance et compréhension du *Code municipal du Québec* et des autres lois et règlements (atout);
- Être familier avec l'application des lois et des règlements suivants :
 - La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et des règlements qui en découlent;
 - La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ);
 - La Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
 - Le Q-2, r.22 – Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques, bureautiques et logiciels couramment utilisés dans le monde municipal (Accès Cité Territoire (atout), suite Office, Outlook, etc.);
- Avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais, autant à l'oral qu'à l'écrit;
- Posséder un permis de conduire valide.

Qualités personnelles, habiletés et aptitudes recherchées :

- Agir avec tact et diplomatie envers le public et faire preuve de bon jugement;
- Être en mesure de résoudre des conflits et avoir un bon sens politique;
- Être en mesure d'entretenir d'excellentes relations avec tous les intervenants;
- Faire preuve de créativité, de dynamisme, d'autonomie et de bon jugement;
- Être une personne intègre, honnête et digne de confiance;
- Avoir de la rigueur dans l'application des tâches et respect des procédures;
- Aptitude à analyser et à rédiger des rapports clairs et concis;
- Capacité à résolution de problèmes et être axée sur la solution;
- Contribuer à l'esprit d'équipe.

Statut et conditions salariales :

Il s'agit d'un poste syndiqué à temps plein du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00 équivalent à 35 heures par semaine. Le taux horaire pour cet emploi varie de 28,58 \$ à 34,48 \$ selon la convention collective en vigueur. Cette offre d'emploi s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes et nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

Si vous avez le profil recherché, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant la mention poste technicien en bâtiment sur l'enveloppe, dans l'objet de votre courrier électronique ou par télécopieur, et ce, avant le **12 novembre 2021, à 16 heures**. Veuillez adresser votre correspondance à Mme Manon Papillon, secrétaire de la direction générale.

Par courriel : papillon.manon@municipalitepontiac.ca

Par la poste : Municipalité de Pontiac, 2024 route 148, Pontiac, Québec, J0X 2G0

Par télécopieur : 819-455-9756

Votre candidature sera traitée confidentiellement.

Nous vous remercions de votre intérêt et communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

Date d'entrée en poste

À la suite d'une résolution du conseil municipal.